

# DELIBERATION DU BUREAU

N°2019-05/18B

**Objet : MARCHÉ DE TRAVAUX : « REHABILITATION DES RESEAUX EU ET AEP ET REFECTION DE VOIRIE DE LA RUE DES VIGNES A ALENYA » - AUTORISATION DE SIGNATURE.**

L'an deux mille dix-neuf, le 23 mai, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12	Vote	Pour :	9
En exercice :	12		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

**Présents :** Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents ayant donné procuration :** Adel M'ZOURI donne procuration à Thierry DEL POSO

**Absents excusés :** Georges BRETONES, Jacques FIGUERAS, Pierre ROGE.

**Secrétaire de séance :** Jean-Jacques THIBAUT

**Date de convocation :** 16 mai 2019

Le Président expose à l'assemblée,

La rue des vignes est située au centre-ville d'Alénia entre la rue André Bouille au Nord et l'avenue de Perpignan au sud.

Les travaux comprennent la réhabilitation des réseaux d'eaux usées, qui sont en état de vétusté avancée, et les réseaux d'eau potable eux aussi anciens et dont une partie est aujourd'hui en domaine privé et peu accessible. Les réseaux seront neufs et tous sous domaine public avec un maillage de qualité.

Aujourd'hui cette rue n'a pas de réseau d'eau pluviale si ce n'est sur une très courte partie côté avenue de Perpignan. La voie ayant une déclivité très peu importante, le projet prévoit donc la création de réseaux pluviaux qui se raccorderont des deux côtés de la rue, et des avaloirs seront créés sur la rue pour mieux capter les ruissellements.

Le choix de modifier le sens de circulation, selon les comptages réalisés, et de le passer en sens unique implique un risque de vitesse élevé dans la rue. Cette rue étant empruntée par énormément de piétons, la création de plateaux traversant s'avère comme une évidence, ainsi que la création de stationnements aujourd'hui existants mais non matérialisés. Les trottoirs seront protégés par du mobilier urbain afin d'éviter tout stationnement gênant.

Afin d'homogénéiser l'éclairage de la commune, les mâts seront du même type que ceux du centre-ville. Les réseaux secs seront enfouis dans le cadre d'une convention avec le SYDEEL.

La viabilisation d'une grande parcelle est aussi intégrée dans le programme des travaux.

Ces prestations ont été estimées par la maîtrise d'œuvre, Cabinet GAXIEU, à 570 940,00 € HT.

- Lot n° 01 : Voirie ..... 156 980,50 € HT
- Lot n° 02 : Mobilier urbain et signalisation ..... 31 205,00 € HT
- Lot n° 03 : Réseaux humides ..... 330 024,50 € HT
- Lot n° 04 : Réseaux secs ..... 52 730,00 € HT

La dévolution de ces prestations est soumise aux dispositions de l'article 27 (Procédure adaptée) du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

La mise en concurrence s'est faite par la transmission d'un avis de marché sur le Profil Acheteur et le BOAMP.

Après négociation et après avoir pris connaissance du rapport du maître d'œuvre fondé sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur classe les offres et décide de retenir les propositions suivantes, jugées économiquement les plus avantageuses :

- Pour le lot n° 01 : l'entreprise EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE..... 148 268,28 € HT
- Pour le lot n° 02 : l'entreprise MOLINER SUD SIGNALISATION ..... 33 011,67 € HT
- Pour le lot n° 03 : l'entreprise FABRE FRERES..... 314 549,90 € HT
- Pour le lot n° 04 : l'entreprise INEO MPLR AGENCE RESPLANDY ..... 39 300,00 € HT

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

✚ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les entreprises ci-dessus, ainsi que toutes pièces utiles à leur exécution ;

✚ **DIT QUE** les crédits relatifs à ce marché sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

